

TDR ETUDE

23/02/2024

**PROSPECTION / PROJET JEUNES
ET MÉTIERS VERTS AU SÉNÉGAL**

**TERMES DE RÉFÉRENCE
DIAGNOSTIC ENTREPRENEURIAT
VERT AU SÉNÉGAL**

CONTENU

1.	Contexte	3
1.1.	À propos de ADA.....	3
1.2.	Résumé du projet envisagé	3
2.	Objectifs de la mission de consultance	4
3.	Méthodologie	4
3.1.	Périmètre de l'étude	4
3.2.	Activités à mener.....	4
4.	Livrables	5
5.	Mise en œuvre	6
5.1.	Rôle et responsabilités de ADA	6
5.2.	Budget	6
5.3.	Calendrier.....	6
5.4.	Soumission de la proposition	6
5.5.	Sélection du consultant	7

1. CONTEXTE

1.1. À PROPOS DE ADA

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation non gouvernementale qui, depuis 1994, utilise la finance inclusive pour renforcer l'autonomie des populations vulnérables vivant en Afrique, Amérique latine et Asie et contribuer aux objectifs de développement durable.

ADA mobilise ses ressources et son expertise pour innover, soutenir des partenaires locaux et implémenter des programmes d'appui technique, des activités de conseil en investissement et de gestion des connaissances afin de créer un impact durable pour les populations ciblées.

Les activités de ADA se concentrent sur 3 axes thématiques : l'entrepreneuriat des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et forestières et l'accès aux services de base qui prennent en compte 3 dimensions transversales, à savoir les aspects liés aux changements climatiques, les questions de genre, ainsi que l'utilisation des technologies digitales.

1.2. RESUME DU PROJET ENVISAGE

La coopération luxembourgeoise au Sénégal entrevoit de poursuivre son appui au gouvernement sénégalais pour relever le défi de l'employabilité des jeunes dans le cadre du 5^{ème} Programme Indicatif de Coopération (PIC), notamment à travers le lancement de son programme « **SEN/037 – Formation professionnelle, Emploi et Employabilité** ». Ce programme contribue directement à l'un des trois axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) relatif au capital humain, en ayant pour objectif principal « la croissance économique inclusive et durable à travers le renforcement des capacités et l'intégration socioéconomique des jeunes et des femmes », et comme objectif spécifique: « *Disposer pour les jeunes hommes et femmes, y compris les plus vulnérables, d'un travail décent et durable, grâce à un système de formation professionnelle et d'apprentissage de qualité et à un accompagnement vers l'emploi* ».

A travers son projet « *jeunes et métiers verts* », ADA entend contribuer au résultat 4 de ce programme SEN/037 qui sera mis en œuvre par LuxDev ; à savoir : « *La création d'emplois productifs et le travail décent, avec comme priorité les jeunes et les femmes, sont favorisés* ».

Ce projet ADA qui serait mis en œuvre sur une période de 3 ans (2024-2026) a pour objectif de faciliter le financement de l'entrepreneuriat vert porté par des jeunes ou par les Micros et Petites et Entreprises ¹(MPE) les employant. L'intervention reposera sur une dynamique partenariale associant les différents acteurs mobilisés dans la réduction de l'impact des changements climatiques et l'employabilité des jeunes, à savoir i) les MPE vertes ou verdissantes ; ii) les structures d'accompagnement de entreprises (incubateurs, services comptables, réseaux sectoriels d'entreprises) ; iii) les organisations de la société civile engagées dans des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement ; iv) les fournisseurs d'**accès aux marchés** (organismes certificateurs, importateurs /exportateurs, plateformes e-commerce, etc.) ; v) les institutions financières (fonds d'investissement d'impact, banques, institutions de méso finance et microfinance, etc.).

ADA entend cibler les départements suivants : Kaolack, Niourou du Rip, Fatick, Foundiougne, Matam, Saint-Louis, Dagana et Dakar. Ce ciblage pourrait être revu à la baisse sur base des résultats de la présente étude.

La promotion de l'inclusion financière verte des jeunes au Sénégal, en particulier dans les zones rurales et péri-urbaines, permettra de soutenir les filières économiques porteuses, notamment dans le domaine de

¹ Selon catégorisation IFC voir tableau en annexe

l'agriculture et de la pêche durables, des énergies renouvelables, et de la gestion des déchets ²Les secteurs de la construction et de l'écotourisme pourraient également être envisagés.

Afin d'identifier les activités pertinentes pour dynamiser une inclusion financière verte prenant en compte les enjeux des changements climatiques et les besoins en renforcement de capacité des MPE vertes ou verdissantes susceptibles de générer des opportunités économiques en termes d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes, il est nécessaire d'analyser l'écosystème de la finance verte au Sénégal.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION DE CONSULTANCE

ADA souhaite disposer d'une étude rassemblant des constats et des analyses pour lui permettre de formuler son projet « jeunes et métiers verts » au Sénégal.

L'étude devrait permettre de :

- identifier des structures d'accompagnement (incubateurs, fournisseurs de solutions comptables, structures publiques, privées et organisations de la société civile) engagées dans le renforcement de capacités des MPE et/ou dans des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement, avec lesquelles ADA pourrait engager un partenariat dans le cadre de son futur projet ;
- identifier les MPE vertes et verdissantes offrant le plus d'opportunités économiques en termes d'emplois et d'auto-emplois pour des jeunes, si possible dans chacun des secteurs d'activités mentionnés. Identifier également le potentiel de développement et les principaux obstacles auxquelles ces MPE sont confrontées dans leur croissance et trouver l'accompagnement et les financements dont elles auraient besoin pour leur développement ;
- faire des propositions sur les actions à mener en termes de renforcement de capacités et ou d'accès au financement afin de lever les obstacles qui empêchent les jeunes d'être en mesure de saisir les opportunités économiques offertes par ces MPE vertes ou verdissantes ;
- identifier des catalyseurs de marchés (tels que des agrégateurs de produits issus de MPE vertes ou verdissantes, des organismes certificateurs, etc.) avec lesquels ADA pourrait travailler dans le cadre de son futur projet.

3. METHODOLOGIE

3.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude portera sur les huit départements pré-identifiés pour la zone d'intervention du futur projet, à savoir : Kaolack, Niour du Rip, Fatick, Foundiougne, Matam, Saint-Louis, Dagana et Dakar.

3.2. ACTIVITES A MENER

Activité 1 : identifier des prestataires de services non financiers potentiels du futur projet de ADA

- Identifier les structures d'accompagnement entrepreneuriales privées, publiques ou issues de la société civile ciblant les MPE ou les jeunes dans l'auto-emploi vert. Présenter leurs modalités

² L'OIT identifie huit secteurs économiques qui seront largement transformés par la transition écologique. Trois d'entre eux sont tout particulièrement importants en matière de développement durable : l'agriculture, l'énergie et la gestion des déchets.

d'intervention (services offerts, conditions d'accès), leur portée (zone d'intervention, capacité en terme du nombre de jeunes accompagnés), leurs limites pour assurer un accompagnement de qualité et leurs besoins en renforcement ;

- Identifier les structures d'accompagnement privées, publiques ou issues de la société civile en mesure de fournir un accompagnement aux MPE ou aux jeunes dans l'auto-emploi vert afin qu'ils développent des processus et/ou des produits et services verts ou destinés à réduire leur impact environnemental. Définir leurs modalités d'intervention (services offerts, conditions d'accès), leur portée (zone d'intervention, capacité en terme du nombre de jeunes accompagnés), leurs limites pour assurer un accompagnement de qualité et leurs besoins en renforcement ;
- Identifier des projets de développement impliqués dans la transition verte dans la zone d'intervention.

Activité 2 : identifier les MPE dans la zone d'intervention moteurs de création d'emplois verts ainsi que les effets de leviers permettant d'assurer leur croissance

- Identifier les MPE vertes ou verdissantes à fort potentiel de croissance et de création d'emploi dans les secteurs de l'agriculture durable, des énergies renouvelables, de gestion des déchets et de l'économie circulaire, de l'écotourisme et de la construction ;
- Identifier les freins éventuels à la croissance de ces MPE en interne (compétences managériales, connaissance des enjeux environnementaux, main-d'œuvre formée et qualifiée) ou externes (besoins de financement, qualité des intrants, certification ou labélisation pour accéder au marché, accès aux technologies vertes, etc.) ;
- Apprécier la capacité des jeunes à saisir les opportunités d'emploi ou d'auto-emploi générées par ces MPE (sensibilisation aux enjeux environnementaux, connaissance des opportunités offertes par les métiers verts et existence de formations accessibles et de qualité, compétences entrepreneuriales, accès au financement, etc.).

Activité 3 : identifier des catalyseurs d'accès au marché pour les produits et services verts

- Identifier des acteurs (exportateurs, importateurs, plateforme de e-commerce) impliqués dans la commercialisation de produits/services écologiques issus des filières porteuses dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche durables, des énergies renouvelables, de la gestion des déchets, de la construction et du tourisme. Mieux comprendre les tendances du marché, les évolutions de ces dernières années sur la demande de produits et services verts, ainsi que les enjeux et défis auxquels ces acteurs sont confrontés dans le cadre de leurs activités ;
- Identifier les normes et labels écologiques existants dans le pays pour le produits et services verts. Quelles sont les conditions d'accès à ces normes/labels ? Quel processus de certification ? Coût ? Durée ? Organismes impliqués dans la certification ? Contraintes et défis auxquels ils sont confrontés ?
- Identifier les obstacles à la mise à l'échelle et les défis auxquels sont confrontés les fournisseurs d'accès au marché pour développer leur entreprise.

4. LIVRABLES

Un mapping de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert et des services d'accompagnement non financiers sur la thématique entrepreneuriale et environnementale incluant les constats et analyses portant sur les trois activités clés à mener et des recommandations pour la formulation du projet jeunes et métiers verts en particulier :

- o cibles (MPE vertes ou verdissantes) à privilégier en termes de sous-secteur d'activité par filière ;
- o besoins de financement à traiter ;
- o besoins de renforcement de capacités à considérer pour un passage à l'échelle des MPE vertes moteur de création d'emplois et d'auto-emplois pour les jeunes ;

- partenaires à privilégier pour le renforcement de capacités des entrepreneurs verts dans l'auto-emploi ou des MPE vertes ou verdissantes ;
- partenaires à privilégier pour faciliter l'accès à un marché rémunérateur des MPE vertes ou verdissantes et des jeunes entrepreneurs verts dans l'auto-emploi ;
- projets ou programmes avec lesquels des synergies et ou complémentarités peuvent être initiées dans la zone d'intervention.

L'étude inclura un résumé exécutif et ne pourra excéder un total de 40 pages (annexes non compris).

5. MISE EN ŒUVRE

5.1. ROLE ET RESPONSABILITES DE ADA

- Discussion et validation de la méthodologie proposée ;
- Envoi des documents pertinents (concept notes, DTF, TOC métiers verts etc.) ;
- Facilitation des contacts avec les partenaires et les parties prenantes à interroger ;
- Révision du rapport intermédiaire et validation du rapport final.

5.2. BUDGET

Le temps de travail prévu pour cette mission de consultance est de 20 jours hommes.

5.3. CALENDRIER

Le calendrier des activités à respecter est le suivant :

Étape	Échéance
Réception des propositions	14/03/2024
Annonce de l'offre sélectionnée	21/03/2024
Signature du contrat	25/03/2024
Envoi des documents pertinents par ADA	25/03/2024
Réunion de lancement	27/03/2024
Points hebdomadaires avec ADA	A partir du 03/04/2024
Envoi du rapport final (première version)	21/04/2024
Restitution et discussion des commentaires de ADA	25/04/2024
Envoi du rapport final (version finale)	11/05/2024

5.4. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

La réponse à cet appel d'offre doit être envoyée à ADA par mail au plus tard le 14 mars 2024 à 23h00 GMT en mentionnant la référence « Métiers verts / Sénégal / AT » dans l'objet de votre mail.

Les destinataires de votre réponse sont :

- n.ouriemchi@ada-microfinance.lu ;
- et b.obegi@ada-microfinance.lu.

Le mail doit inclure les annexes suivantes :

- une proposition technique et financière. La proposition technique précisera de manière détaillée la méthodologie préconisée par le consultant dans le cadre de cette étude, notamment pour ce qui concerne la collecte de données primaires et secondaires ;
- le(s) CV(s) du/des consultant(s) proposé(s), et dans le cas d'une équipe, préciser la division et la répartition des rôles ;

- les références de précédents travaux réalisés sur le sujet ;
- tout autre élément s'avérant pertinent.

5.5. SELECTION DU CONSULTANT

Les propositions techniques seront évaluées par rapport aux critères suivants :

- compréhension des TDR et méthodologie proposée ;
- qualification et expérience du consultant ou de l'équipe ;
- références.

La proposition financière contribuera à hauteur de 30% à la sélection finale du consultant.

Les consultants doivent avoir les qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire, idéalement en entrepreneuriat vert, sciences de l'environnement ou ingénierie, ou autres disciplines liées à la durabilité ;
- Expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'économie verte dans les pays en développement, en particulier en Afrique ;
- Connaissance pertinente des défis de la durabilité environnementale ;
- Capacité à mener des travaux de recherche et à analyser et résumer des données ;
- Bonnes compétences rédactionnelles, avec la capacité de contribuer à des documents écrits de haute qualité (propositions et livrables) ;
- Bonnes compétences en matière de communication et de collaboration avec les partenaires, les membres de l'équipe et les autres parties prenantes concernées.

Annexe 1 : Catégorisation Micro, Petite et Moyenne Entreprise (IFC)

	Nombre d'employés	Bilan en \$ US	Chiffre d'affaires annuel en \$ US
Micro	<10	<100 000	<100 000
Petite	10 à 49	Entre 100 000 et 3 millions	Entre 100 000 et 3 millions
Moyenne	50 à 300	Entre 3 et 5 millions	Entre 3 et 5 millions



ADA – Appui au développement autonome
 39 rue Glesener
 L-1631 Luxembourg
 LUXEMBOURG
 Tél: +352 45 68 68 1
 Fax: +352 45 68 68 68
www.ada-microfinance.org